

UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY

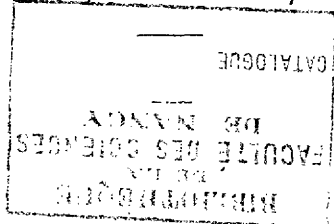
RENTREE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DE DROIT, DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 19 Novembre 1878



NANCY

IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1878

ALLOCUTION

DE M. LE RECTEUR

MESSIEURS,

A mesure que la réunion d'institutions de haut enseignement dont Nancy est le centre, s'est étendue et complétée, la solennité de ce jour, où chacune de nos grandes Écoles présente à son tour son histoire annuelle, est devenue plus longue : elle menace aujourd'hui d'excéder la mesure, si même elle ne l'a pas déjà, une fois ou deux, dépassée. Il est donc temps que chacun de nous, à commencer par le Recteur, s'applique, en se bornant au plus essentiel, à contenir dans de raisonnables limites la durée de cette séance, ou à l'y ramener. C'est surtout à l'égard de cette nombreuse et brillante partie de nos auditeurs dont l'assiduité à cette fête scolaire est toute libre et toute bénévole, que le souci d'être bref s'impose à chacun de nous comme une convenance ou un devoir ; car plus, en ce jour, la sympathique attention du public pour nos études et nos affaires se manifeste libéralement et fidèlement, plus nous devons craindre d'en abuser.

Je me bornerai, soit à signaler quelques faits récents de l'année expirée par lesquels des vœux légitimes sont accomplis, soit à rappeler de justes espérances qui ne tarderont pas à l'être.

La date du 25 février dernier mérite de rester dans l'his-

toire de la Faculté de médecine, car c'est celle de la séance du Conseil municipal de Nancy, dans laquelle la proposition d'élever à l'entrée d'un des faubourgs de cette ville un grand hôpital, destiné à remplacer ceux de Saint-Charles et de Saint-Léon, et d'y appliquer une somme de 1,600,000 francs, a été acceptée par un vote unanime de la généreuse assemblée. Depuis, l'immense travail des plans et devis a marché sans relâche, sous le contrôle des commissions compétentes. Il vient de s'achever ; l'on n'attend plus qu'un dernier visa du Conseil général des bâtiments pour procéder aux adjudications, et les derniers jours de cette année pourront voir le commencement des travaux qui doivent donner à la fois à la ville de Nancy un hôpital général digne d'elle, à la Faculté le champ d'étude et d'action qu'elle réclame justement au nom de son passé et de son avenir.

Je me hâte d'annoncer une autre bonne nouvelle. Au sacrifice récemment fait par la Ville en vue d'un urgent agrandissement de locaux pour nos Facultés des Sciences et des Lettres et pour notre École supérieure de Pharmacie, l'État vient de répondre en accordant une subvention de 100,000 fr., qui porte à 150,000 francs les fonds disponibles. Les améliorations projetées deviennent en conséquence réalisables, et seront promptement réalisées. Donc nous n'entendrons plus les Sciences se plaindre en termes amers de l'encombrement de la physique et de l'étranglement de la géologie ; les Lettres réclamer en gémissant, pour leur bibliothèque et leurs examens, un peu d'espace et de lumière ; la Pharmacie se lamenter plus haut encore sur l'absence de cabinets d'étude pour ses professeurs et surtout sur l'insuffisance de ses laboratoires d'élèves.

Tandem omnis longo solvit se Teucra luctu.

Par les constructions qui vont s'élever, satisfaction sera donnée amplement aux besoins de tous, et ce palais académique, habilement complété dans les limites de la même

enceinte, rassemblera désormais les quatre grands établissements qu'il abrite, sans gêne ni difficulté de voisinage pour aucun d'eux.

D'autres bienfaits récents attestent la grande bienveillance de M. le Ministre de l'instruction publique envers l'Académie de Nancy. Grâce aux libérales décisions de M. Bardoux, le faisceau déjà respectable des enseignements supérieurs groupés au chef-lieu s'enrichit encore par des acquisitions nouvelles.

Un enseignement encore peu répandu dans les Facultés françaises de Droit va s'ouvrir dans la nôtre, celui du Droit constitutionnel ; nationale étude, et de premier intérêt, mais délicate, et qui demande au maître appelé à la fonder parmi nous, autant de maturité, d'autorité et de mesure que d'étendue de connaissances et de libéralité d'esprit, et qui, pour ces motifs, ne pouvait être mieux placée qu'entre les mains de l'éminent Doyen de la Faculté.

Les Sciences ont acquis, par l'institution de deux conférences, les moyens d'embrasser plus complètement le vaste domaine des mathématiques supérieures et le champ immense de la zoologie.

Un des vœux les plus chers de la Faculté des lettres s'accomplit enfin. Nous n'aurons plus à envier pour elle à Paris, à Lyon, à Bordeaux, cet enseignement de l'archéologie qui, grâce aux heureuses découvertes et aux fécondes méthodes de l'érudition moderne, est devenu l'un des flambeaux de l'histoire aussi bien que de la philologie et de la littérature, et qui, par un si grand nombre de points, touche à l'histoire et même à la critique des beaux-arts, qu'il semble parfois se confondre avec elles. Comme à Lyon et à Bordeaux, c'est un des plus récents et plus brillants fils de l'École d'Athènes qui doit inaugurer parmi nous ces curieuses et attirantes études, dont la place à Nancy, dans ce large temple de la science ouvert sur la frontière de l'Est, était toute marquée.

Où pouvait aussi, mieux que dans cette Académie, se pro-

duire l'heureuse nouveauté d'un second cours de littérature étrangère, particulièrement destiné à l'étude des littératures de l'Europe septentrionale et à leur histoire ? Le jeune maître de conférences à qui cette tâche est réservée, nous arrive familiarisé de longue date avec ce vaste monde des lettres allemandes, dont il a étudié de près et analysé à fond le plus étonnant génie dans l'intimité de son œuvre poétique.

Et tandis que les chaires se multiplient, l'auditoire qui les entoure reçoit les plus vaillantes recrues dans la personne de ces boursiers de Faculté, de ces *boursiers de licence*, c'est ainsi qu'on les nomme, travailleurs privilégiés, à qui le bienfait de l'État permet de puiser, sans distraction et tout à leur aise, aux pures sources d'instruction qui de toutes parts leur sont prodiguées. Quinze bourses nous ont été accordées à la suite d'un premier concours : nous espérons que ce nombre sera largement accru par les résultats du second.

D'habitude, Messieurs, vous n'entendez parler ici que des affaires de notre enseignement supérieur. Si, pour une fois, j'élargissais le tableau ; si de cette heureuse situation de nos Facultés, vos regards se laissaient un moment diriger vers celle des autres parties de cette région académique ; en voyant nos lycées, nos collèges dotés, eux aussi, de chaires nouvelles ; le Lycée de Nancy agrandi, transformé, grâce aux dons combinés de l'État et de la Ville, par des constructions aussi prévoyantes et commodes que monumentales ; celui de Bar-le-Duc, augmenté d'une aile entière pour recevoir la recrue de population que ses succès lui attirent ; nos collèges assurés d'un plus solide recrutement pour leurs premières chaires par les avantages de situation qu'une mesure récente attribue à leurs professeurs licenciés ; dans l'instruction primaire, notre guerre incessante à l'ignorance puissamment ravitaillée par deux votes récents de l'Assemblée nationale, dont l'un met à la disposition du Ministre 60 millions à distribuer aux communes de France pour les besoins des installations scolaires ; dont l'autre crée une caisse générale des Écoles largement

dotée ; la condition de nos instituteurs adoucie et relevée par les premières applications de la bienfaisante loi de finances du 19 juillet 1875... En présence de cet ensemble, que je n'achève pas de parcourir, de secours et de progrès, vous comprendriez mieux de quel nouveau courage nous nous sentons présentement animés à notre laborieuse tâche, et avec quel accord, universitaires de tout ordre et de tout âge, nous élevons un hommage réfléchi de gratitude vers le gouvernement de la République pour les sympathies et la confiance que de plus en plus il témoigne au grand corps dont nous sommes fiers d'être membres, et pour les patriotiques mesures par lesquelles, si généreusement, il soutient notre œuvre et la vivifie.

Vous qui, par vos viriles études, prenez rôle dès maintenant sur la scène du monde, Messieurs les Élèves, applaudissez-vous d'y arriver à une heure aussi propice pour vos efforts. Le temps d'aujourd'hui, ce temps qui demain sera tout à fait le vôtre, a sans doute, comme d'autres âges, ses préoccupations et ses douleurs aussi bien que ses sujets de joie et de légitime orgueil, sa part de difficultés et de graves problèmes comme son glorieux lot de nobles conquêtes et de grandeurs : mais sur tous les temps auxquels il succède, il a, il possède un éminent avantage que nul ne saurait sérieusement lui contester. Jamais, Messieurs, jamais l'instruction n'a été l'objet d'autant de soins et d'honneur qu'à l'heure présente. Jamais le besoin et le goût de l'instruction n'ont été excités, soutenus par un tel ensemble d'encouragements, ni les moyens de l'acquérir multipliés, perfectionnés, popularisés avec autant de prévoyance et de sollicitude. Jamais ce grand service social qui s'appelle le *ministère de l'instruction publique* n'a pris une aussi importante place dans les conseils du pouvoir qui prépare et applique les lois et dans les délibérations de celui qui les fait, ni reçu de la puissance de l'opinion un concours aussi énergique et aussi fécond. Donc il est vrai de dire, Étudiants, que ce temps est celui des stu-

dieux, par excellence. Félicitez-vous de cet heureux à-propos de votre destinée, et mettez-en à profit tous les avantages par l'active curiosité de vos esprits et la constante élévation de vos goûts, par le sérieux de vos habitudes et la mâle persévérance de vos efforts. C'est le premier de vos devoirs comme le plus cher de vos intérêts.

Étudiants en médecine, je répondrais, je le sais, à vos impressions les plus sincères, si, moins borné par le temps, je m'arrêtais sur le double deuil qui a frappé cette année votre Faculté, autant que le mérite ce douloureux sujet. La place que M. Rameaux remplissait au milieu de vous avec tant d'honneur, est encore vide, et les jours écoulés depuis le coup de foudre qui nous l'enleva, s'ils ont adouci la première amertume de vos regrets, vous ont laissé un aussi profond sentiment de sa perte. Moins grande part fut attribuée dans vos études à celui dont nous menions hier les funérailles à travers la ville attristée ; il a été permis, cependant, à plus d'un parmi vous de connaître la solidité de sa doctrine ; et à vous tous la voix publique en a dit assez sur les rares qualités de cœur et les hautes vertus professionnelles de M. Grandjean, pour vous faire sentir qu'un grand exemple vient de vous être enlevé ; l'exemple du plus entier, du plus inépuisable dévouement aux souffrances humaines qu'il soit possible de déployer dans cette généreuse carrière qui sera la vôtre ; le type du médecin bienfaiteur et consolateur jusqu'au sacrifice de lui-même, du médecin véritablement évangélique par la charité, providence particulière des petits et des pauvres par l'héroïsme de son cœur comme par les lumières de son art ; un de ceux sur la tombe desquels peut s'écrire en toute assurance le plus touchant et sans doute aussi le plus beau des éloges qui puisse couronner les œuvres d'une existence mortelle : *Il a passé sur la terre en faisant le bien. Pertransiit benefaciendo.*

D'autres voix acquitteront envers ces deux chères mémoires la dette de tous par un plus complet hommage.

Avant de me taire, il m'appartient d'en rendre un autre qui éveillera dans cette assemblée d'aussi unanimes sympathies, et qui la laissera, en finissant, sur une impression plus douce. Il m'appartient de dire combien la famille académique de Nancy s'est réjoui de voir un de ses fils (un de ses Doyens, du moins par délégation), exposant de 1878, revenir de la mémorable solennité du 20 octobre avec une des plus belles récompenses qui aient été décernées dans ce grand jour. Le savant agronome qui, par ses travaux et ses découvertes, a conquis tant de titres à la reconnaissance des populations rurales de cette contrée, est aussi le professeur de chimie agricole de notre Faculté des sciences. La Station agronomique de l'Est, mère et modèle de toutes celles qui existent en France à cette heure, a grandi près de nous, elle tient à cette Faculté, moins encore par le lien officiel qui l'y rattache, que par une fraternelle société d'études. Le prix éclatant que reçoit la première revient donc pour une part à la seconde, et l'Académie tout entière applaudit à l'honneur que vient d'obtenir en la personne de M. Grandeau (1) l'ardeur de connaître unie à celle d'être utile, l'heureux accord de l'esprit investigateur qui découvre les vérités d'un haut intérêt pratique, et du dévouement sans réserve qui les propage !

(1) Par décret du 20 octobre 1878, a été promu au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. M. Louis Grandeau, directeur de la Station agronomique de l'Est (médaille d'or), chevalier de la Légion d'honneur du 30 juin 1867. — La médaille d'or mentionnée par ce décret venait d'être décernée par le jury international des récompenses de 1878 à M. Grandeau, exposant de la classe 76 : *Matériel et produits agricoles*.

